

# Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise au titre de l'année 2018 pour les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine

## DES CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>ème</sup> CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL (CATEGORIE A) DANS LES SPECIALITES « ADMINISTRATION GENERALE », « ANALYSTE », « GESTION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL » ET « URBANISME ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES »

Arrêté n° AR-0084-2018 du 31 janvier 2018 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde publié au Journal Officiel du 4 février 2018

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**Externe** : ouvert aux candidats titulaires d'une licence, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes pour se présenter aux concours.

**Interne** : ouvert aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales, de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats à ce concours doivent justifier, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est organisé, de quatre années au moins de services publics.

**3<sup>ème</sup> Concours** : ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne seront prises en compte qu'à un seul titre.

### REPARTITION DES POSTES PAR SPECIALITE

Type de concours \ Spécialité	Administration générale	Analyste	Gestion du secteur sanitaire et social	Urbanisme et développement des territoires	Total
Concours externe	140	3	13	14	170
Concours interne	66	1	5	7	79
3 <sup>ème</sup> concours	14	0	0	3	17
<b>Total de postes</b>	<b>220</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>266</b>

### INSCRIPTIONS

Début des inscriptions ou des préinscriptions sur internet	Date limite de retrait des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale, le cachet de La Poste faisant foi) ou des préinscriptions sur internet (jusqu'à minuit)	Date limite de dépôt des dossiers (sur place aux horaires d'ouverture du CDG organisateur ou par voie postale le cachet de La Poste faisant foi)
Mardi 27 mars 2018	Mercredi 9 mai 2018	Jeudi 17 mai 2018

**Attention** : l'inscription (retrait de dossier, demande de dossier par voie postale, préinscription en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectue auprès du CDG 33 dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Horaires d'ouverture du CDG 33 : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

### DATES ET LIEUX DES EPREUVES (Ces dates sont données à titre indicatif.)

Epreuves écrites d'admissibilité	Epreuves d'admission
Jeudi 22 novembre 2018 Sur plusieurs sites du ressort territorial coordonné	1 <sup>er</sup> semestre 2019 A Bordeaux ou ses environs

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 - Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr - www.cdg33.fr